

Réunion du 31 mars 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur André KLEIN-MOSSER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) : Madame Marie-Dominique DREYSSE ayant donné pouvoir à Monsieur Robert HERRMANN

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur :

N° CG/2011/6 - Administration générale - 5
Désignation des représentants du Conseil Général
à la commission consultative des services publics
départementaux (CCSPD) du Bas-Rhin - Habilitation de
diverses associations

Le Conseil Général procède à l'élection au scrutin de liste à un tour (règle de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne), des membres titulaires et suppléants de la commission consultative des services publics départementaux (CCSPD) du Bas-Rhin.

Une seule liste sur laquelle figurent les conseillers généraux suivants est déposée :

a) Cinq sièges de titulaires :

MM. BERTRAND R., HERRMANN, KLEIN-MOSSER, MATHIA, WOLF

b) Cinq sièges de suppléants :

MM. CARBIENER, BURGER, FETSCH, FROEHLI, WIRTH.

Après en avoir délibéré, le Conseil Général décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination de ses membres au sein de la CCSPD du Bas-Rhin.

Puis, par vote à main levée, la liste qui a été déposée est adoptée à l'unanimité et obtient en conséquence les cinq sièges de titulaires et les cinq sièges de suppléants.

Les conseillers généraux suivants sont ainsi élus membres de la CCSPD du Bas-Rhin :

- Titulaires : MM. BERTRAND R., HERRMANN, KLEIN-MOSSER, MATHIA, WOLF
- Suppléants : MM. CARBIENER, BURGER, FETSCH, FROEHLI, WIRTH.

En outre, le Conseil Général habilite à siéger au sein de cette commission les représentants des cinq associations suivantes :

- Alsace Nature
- Chambre de consommation d'Alsace
- Fédération départementale des centres sociaux et socio-culturels du Bas-Rhin
- Fédération départementale des maisons de jeunes et de la culture du Bas-Rhin (FDMJC)
- Union départementale des associations familiales du Bas-Rhin (UDAF).

Le président informe le Conseil Général qu'il désignera M. BECKER A. pour présider la CCSPD en qualité de représentant du président du Conseil Général (arrêté à intervenir).

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110331-55904-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 08/04/11